

EMETTEURS INFRAROUGES TYPE ECIR NOTICE D'INSTALLATION, DE MAINTENANCE ET DE SECURITE

Les émetteurs infrarouges en céramique ECIR sont marqués CE. Ce marquage CE indique la conformité des produits avec la réglementation européenne.

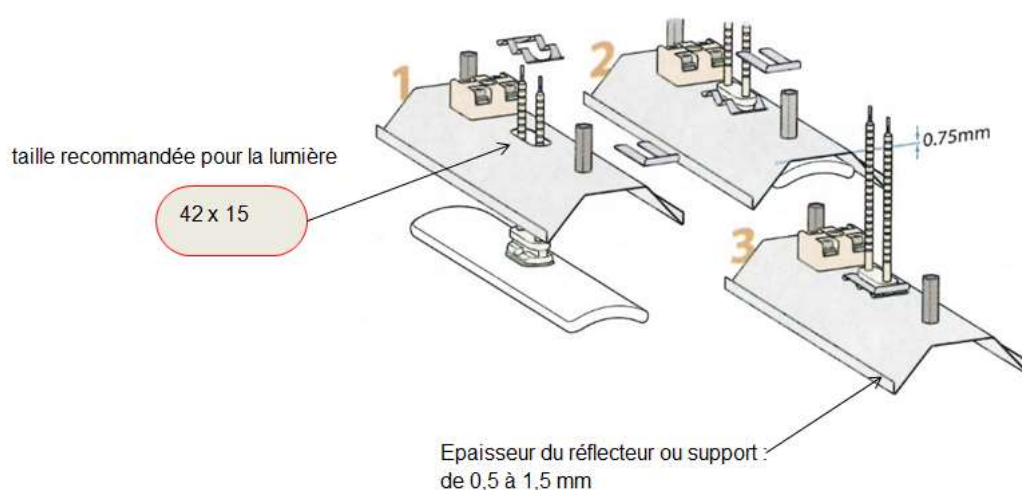
Merci de lire cette notice et de vérifier les points suivants avant d'utiliser les émetteurs :

- Vérifier que la tension d'alimentation n'est pas supérieure à celle marquée sur le produit.
- Mettre en place une signalisation pour indiquer que les émetteurs sont chauds pendant leur fonctionnement.
- Remplacer immédiatement les émetteurs endommagés ou partiellement endommagés.
- Protéger les émetteurs des expositions et dommages qui peuvent être causés par l'eau et les produits chimiques.
- Vérifier que la température de surface des émetteurs n'excède, en aucun cas, 750°C.

L'utilisateur est entièrement responsable des conditions d'utilisation des émetteurs. Une mauvaise installation ou de mauvaises conditions d'utilisation annulent la garantie.

Installation des éléments avec culot céramique.

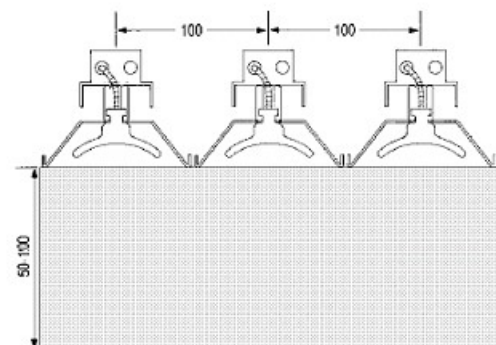
Le montage est facile, il s'effectue à l'aide d'un étrier et d'un ressort (fournis avec l'émetteur), à travers une lumière.



BASSOMPIERRE – SCIENTAX SAS

12 Rue de la Plaine - Z.I. - F-02400 CHATEAU-THIERRY
Tél.: 03.23.83.12.84 - Fax : 03.23.70.90.59 – Siren 820 122 786 - A.P.E. 2751Z –
E-mail : scientax@scientax.com Site : www.scientax.com

Les émetteurs infrarouges ECIR sont conçus pour être placés à une distance de 50 à 100 mm de la surface à chauffer.

**BASSOMPIERRE – SCIENTAX SAS**

12 Rue de la Plaine - Z.I. - F-02400 CHATEAU-THIERRY
Tél.: 03.23.83.12.84 - Fax : 03.23.70.90.59 – Siren 820 122 786 - A.P.E. 2751Z –
E-mail : scientax@scientax.com Site : www.scientax.com